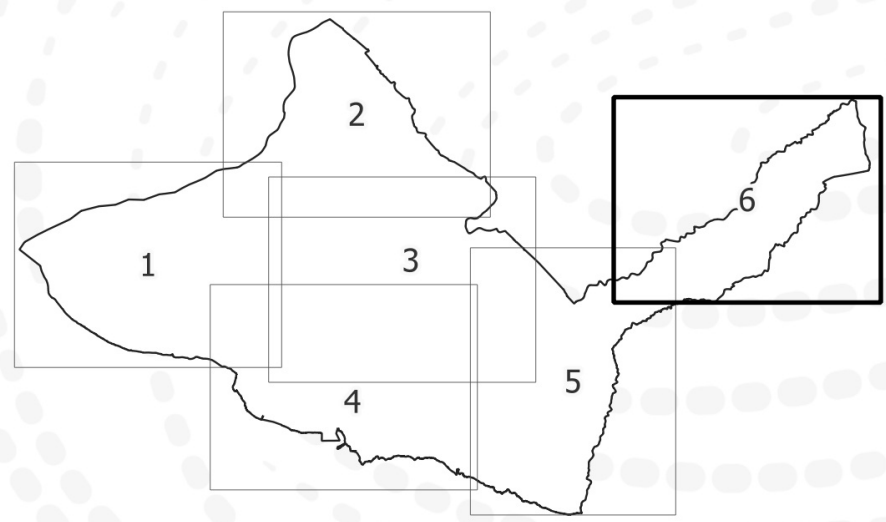


Règlement graphique

Zonage et prescriptions

Montvert les Hauts



MODIFICATION n°1 du PLU
Dossier soumis à enquête publique

Échelle 1 : 6000



DGFIP Cadastre® 10-2021

Plan n° 6 / 6

Zonage

- Ucv - Zone urbaine mixte correspondant au centre-ville de Saint-Pierre
- Ud - Zone urbaine mixte de centralité
- Udl - Zone urbaine mixte de centralité sur le littoral
- UdBO - Zone urbaine mixte de centralité spécifique au quartier Bois d'Olive
- Ug - Zone urbaine mixte générale
- Uf - Zone urbaine mixte de faible densité
- UFCA - Zone urbaine mixte de faible densité spécifique à la ZAC Cap Austral à Grand Bois
- Us - Zone urbaine correspondant aux SDU définis à l'article L.121-8 du Code de l'Urbanisme
- Up - Zone urbaine qui couvre le village de pêcheurs du quartier de Terre Sainte
- Ut - Zone urbaine dédiée aux activités touristiques
- Uazp - Zone correspondant à la ZAC Roland Hoareau (secteur d'activités)
- Uazpc - Zone correspondant à la ZAC Roland Hoareau (secteur commercial)
- Uaza - Zone urbaine correspondant aux zones d'activités artisanales
- Uazc - Zone urbaine relative aux activités tertiaires et commerciales
- Uazi - Zone urbaine relative aux activités industrielles et artisanales
- Ue - Zone urbaine relative aux principaux équipements
- Uea - Zone urbaine relative à l'aérodrome
- Uep - Zone urbaine correspondant aux parcs et espaces verts paysagers favorisant l'intégration des équipements
- Uemi - Zone correspondant aux espaces dévolus aux activités militaires
- AUdma - Zone à urbaniser liée à la ZAC Mairie Annexe
- AUg - Zone à urbaniser à vocation mixte à dominante résidentielle générale
- AUI - Zone à urbaniser à vocation mixte à dominante résidentielle de faible densité
- AUfGB - Zone à urbaniser spécifique à Grand Bois
- AUI1 - Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques
- AUI2 - Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques
- ALazc - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques tertiaires et commerciales
- ALazi - Zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles et artisanales
- AU01 - Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
- AU0c-1 - Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
- AU02 - Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
- AU03 - Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
- A - Zone agricole
- Ac - Zone correspondant à un secteur de carrière
- Ac1 - Sous-secteur autorisant les installations de traitement mobiles
- Acu - Zone correspondant aux coupures d'urbanisation au sens de la Loi Littoral
- Acu1 - Sous-secteur autorisant sous condition l'ouverture et l'exploitation de la carrière
- At - Zone dans laquelle des activités touristiques peuvent être développées
- N - Zone naturelle
- Nr - Zone liée aux espaces remarquables au titre de la Loi Littoral
- Npnr - Zone correspondant aux espaces situés dans le Cœur du Parc National de la Réunion
- Nc - Zone dans laquelle l'ouverture et l'exploitation de carrières sont autorisées
- Np - Zone liée aux espaces de parcs où une valorisation sportive et culturelle est autorisée
- Nge - Zone liée à la pratique du golf et des activités de plein air
- Ncu - Zone liée aux secteurs naturels à préserver au titre des coupures d'urbanisation
- Nci - Zone correspondant aux cimetières

Prescriptions

- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social
- Linéaire d'activités au rez-de-chaussée
- Bande de recul
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Arbres remarquables
- Élément de patrimoine
- Linéaire paysager à protéger
- Espace Boisé Classé
- Secteur paysager à protéger pour des motifs écologiques
- Zone humide recensée et protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Informations

- Protection de monument historique
- Limite des 50 pas géométriques
- PPR inondation et mouvements de terrain
 - Zone B2
 - Zone B2U
 - Zone B3
 - Zone R1
 - Zone R1B1
 - Zone R2
- PPR littoral
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- Cadastre
 - Parcelle
 - Bâti

